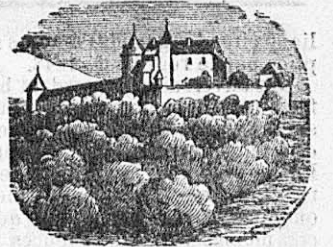




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois » 3.-
 Etranger . . . 1 an » 10.-
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰¹ 12²⁷ (d.j. f. 15⁰⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷. BULLE, dép. 6-- 10⁰⁰ 13¹⁵ (13⁰⁰) 17⁵⁰

ANNONCES

Canton de Fribourg . . . 20 cts.
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . . 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

BANQUE COMMERCIALE

Réponse

de M. le député Louis Blanc.

L'honorable conseiller d'Etat Perrier et M. R. de Diesbach, député, ont prétendu que, dans mon exposé d'hier, j'avais fait de la politique. Je me suis borné à dire que si l'on n'avait pas fait, dans le temps, de la politique à la Banque de l'Etat et à la Banque Commerciale, les pertes qu'a subies la première et la débâcle qui frappe actuellement la seconde ne seraient pas arrivées. C'est avec la politique qu'on a conduit cet établissement à la ruine. La preuve en est que cette pauvre Banque Cantonale est née radicale, que vous l'avez rendue conservatrice et que maintenant vous la faites mourir en communiste! (*Hilarité générale*).

Loin de moi la pensée de faire de la politique à l'occasion d'un aussi triste événement. Mais vous ne voudriez pourtant pas qu'on laissât passer des faits de ce genre sans en rechercher les auteurs et fauteurs. Nous devons pouvoir, en toute liberté et toute franchise, discuter des responsabilités. Hier, j'ai affirmé le patriotisme du parti politique auquel j'appartiens. J'ai conclu, au nom de ce patriotisme, à la restitution des capitaux engloutis dans la déconfiture de la Banque Commerciale; mais, ce que vous ne pouvez pas restituer, c'est le préjudice moral que doit supporter le peuple fribourgeois.

Les personnes qui ont déposé des fonds à la Banque Cantonale s'étaient autorisées de nombreuses réclames parues, où l'on affirmait que cet établissement était placé sous le contrôle de l'Etat. Nos gens n'ont pas le temps de fouiller dans les codes et dans les lois pour s'assurer si la loi de 1850 n'a pas été abrogée. Il y a d'ailleurs un code préférable à toute la législation de l'Etat: c'est le catéchisme. Si, à la Banque Commerciale et dans son entourage, on avait toujours suivi ce code précis de l'honnêteté, nous n'assistions pas aujourd'hui à la débâcle de cette maison (*Rires*).

Il a été dit que l'Etat n'avait pas connaissance de la situation critique de la Banque Cantonale lorsqu'il a vendu ses actions de cet établissement à 600 francs. A cette époque, la demande des actions de la Banque Cantonale était affichée sur les tables de la devanture de la Banque au prix de 500 francs et encore il était de notoriété publique que lorsqu'un actionnaire privé se présentait aux guichets pour écouler un ou deux de ses titres, on ne lui en offrait même plus que 300 à 320 francs. C'est à ce cours-là que la Banque Commerciale a racheté les actions des particuliers; il est dans ce cas surprenant qu'elle ait consenti à les payer 600 fr. à l'Etat, alors que la fameuse convention du Banco di Roma prévoit la reprise à 500 francs. Il est encore plus surprenant de constater que la convention passée avec le Banco di Roma soit datée du 10 mai 1920, alors que les membres du Syndicat ne rachetaient

les actions de l'Etat et de la Banque que le 21 mai 1920, avec l'engagement que les dites actions devaient rester dans les mains du peuple fribourgeois. Tout cela était superflu; elles y étaient il y a dix ans; il n'y avait qu'à les y laisser. La situation serait autre qu'elle n'est maintenant.

Le passé, il faut l'examiner en toute franchise. Les leçons ne sont jamais trop chères, lorsqu'elles peuvent servir. Au moment où il s'agissait de racheter la Banque Cantonale, si on avait écouté l'honorable conseiller d'Etat M. Musy, qui avait à cœur de remettre les finances du canton de Fribourg en équilibre, le désastre que nous déplorons aujourd'hui ne se serait pas produit; du moins n'aurait-il pas eu d'aussi vastes proportions. Tout ce que M. Musy put obtenir fut de faire enlever l'écusson cantonal de l'enseigne de la Banque en question; mais, à vrai dire, c'était les écus qu'on aurait dû faire sortir, et laisser le son (*Hilarité*).

Dans cette lamentable affaire, les déposants fribourgeois ont eu à se plaindre d'une criante inégalité de traitement. Les agents de la Banque Commerciale, dans les districts, ont reçu, sitôt le désastre annoncé, l'ordre de n'avoir à remettre que 10 à 15 fr. par carnet d'épargne, alors qu'à Fribourg, déjà la veille, les déposants se précipitaient aux guichets de l'établissement central pour se faire rembourser la totalité ou la majeure partie de leur créance. Si vous lisez le rapport de la *Fiduciaire*, vous apprendrez ce détail piquant que les agents des districts de la Commerciale, sauf un, ont encore eu la naïveté d'envoyer leur solde de caisse à Fribourg.

Je conclus en disant que l'Etat, n'ayant pas mis toute diligence à surveiller la Banque cantonale, ayant laissé supposer au peuple qu'un contrôle officiel existait sur cet établissement, alors qu'il n'existait pas du tout, est moralement responsable de ce qui est arrivé. L'Etat a une certaine responsabilité qui peut être limitée. L'Etat ne saurait, en tout cas, échapper au grief d'avoir encaissé, il y a deux ans, au prix de 600 francs par titre, des actions qui, en réalité, ne valaient déjà plus un centime; il doit être logé à la même enseigne que les autres actionnaires. On dit qu'on a profité d'un moment favorable; mais l'Etat ne doit pas être un maquignon.

Je ne veux pas débattre ici la question de savoir où doit commencer et où doit s'arrêter l'intervention de l'Etat; je ne discuterai ni du 64, ni du 70%; je me borne à déclarer que l'Etat et la Banque l'Etat ont l'obligation de rendre aux déposants de la Banque Commerciale l'argent qu'ils ont touché en écoulant leurs actions au prix indiqué. Voilà l'obligation morale. La question de droit, je vous l'abandonne.

L'intervention de l'Etat et de la Banque de l'Etat ne doit pas dépasser la somme qu'ils ont retirée de la vente de leurs actions. Telle est mon opinion.

L'intervention de l'Etat de Neuchâtel dans le krach de la Caisse d'épargne de Neuchâtel était appuyée par

le Grand Conseil unanime, parce que tous les citoyens neuchâtelois, peut-on dire, étaient intéressés dans cet établissement. Celui-ci, d'ailleurs, avait été conduit à la faillite, non par la spéculation, mais par la crise horlogère (Interruptions: Non, c'est par la baisse des titres étrangers). Admettons, réplique l'orateur, que ce soit la baisse du papier étranger, mais en tout cas, la caisse d'épargne de Neuchâtel n'avait pas ouvert ses guichets à la spéculation.

Je répondrai à M. le Dr Clément, pour sa proposition, qu'il n'y a plus même moyen de jouer sur les devises dont il a parlé: tout a disparu, même les cartes pour jouer. (*Rires*).

En bons patriotes, tâchons de réduire la crise au minimum. Mais, pour en arriver là, un ajournement au mois de mai est peut-être indiqué. Cela permettra une étude plus approfondie de la question. Il convient d'attendre, semble-t-il, le dépôt d'un bilan définitif; celui qu'a établi la *Fiduciaire* a été dressé en trop peu de temps pour qu'il puisse servir de base sérieuse à une discussion; il n'a qu'un caractère provisoire.

(*Note de la rédaction.*) — Si les critiques de M. Louis Blanc, d'ailleurs parfaitement justifiées, ont été mordantes, chaque citoyen honnête devra reconnaître qu'elles ont toujours été courtoises et objectives.

La vérité est souvent dure à entendre; elle peut parfois blesser des susceptibilités; mais elle ne doit jamais être placée sous le boisseau du silence, quand il s'agit d'intérêts aussi graves que ceux qui ont été compromis par les agissements de la Banque Commerciale.

C'est pourquoi le pays doit être reconnaissant à la députation de la minorité et en particulier à M. Blanc de sa franchise, de sa loyauté et de son patriotisme.

Voilà pourquoi également le reproche d'avoir tenté de faire de la politique devait être épargné; si la minorité a voulu en faire, ce fut en cas la politique de l'honnêteté, si souvent outragée ces dernières années.

Exclusivisme et démocratie.

Ecrasé d'impôts et de taxes de toutes natures, en butte aux vexations journalières des patriciens qui gouvernaient le pays de Fribourg, le peuple fribourgeois gémissait sous une tyrannie inique. Il rêvait de secouer le joug. L'explosion de la rage populaire se fit le 2 mai 1781, jour où le peuple descendit en armes sur Fribourg, sous les ordres de l'aide-major Chenu.

Cette insurrection fut écrasée par les patriciens, grâce à l'appui qu'ils avaient mérité à Berne.

La réaction fut formidable. Déportations, emprisonnements, amendes apprirent au peuple ce qui lui en coûtait de vouloir revendiquer la liberté. Tous ceux qui contribuèrent au mouvement populaire payèrent chère-

ment leur patriotisme et leur attachement à la liberté du peuple.

La révolution française délivra la Suisse du joug odieux des patriciens. Mais ceux-ci ne furent pas écrasés. Ils reprirent le pouvoir en 1815 et ils l'exercèrent avec un esprit tyrannique qu'ils avaient rarement manifesté jusqu'alors.

Ce ne fut qu'en 1830 qu'un nouveau soulèvement populaire mit fin aux vexations des patriciens et au rétablissement de la démocratie.

Cette revision des institutions publiques ne faisait nullement l'affaire des patriciens qui, sous le couvert de la religion, et sous le prétexte de la suppression de quelques couvents en Argovie, mais bien plutôt pour tenter de reconstituer leur autorité détruite, s'allièrent aux petits cantons catholiques, formant ainsi un Etat dans l'Etat.

Ce fut alors la gerre civile; l'armée de la réaction fut écrasée près de Lucerne et de nouveaux gouvernements libéraux furent institués dans tous les cantons.

Durant toute cette période de lutte pour l'indépendance du peuple, ce furent les libéraux qui consacrèrent tous leurs efforts pour la conquête de la liberté et de l'égalité des citoyens. Et dire que ce sont leurs éternels adversaires, les éternels contempteurs de la liberté, les patriciens, que le *Fribourgeois* appelait naguère un gouvernement libéral! On ne saurait se moquer plus cyniquement de la vérité.

Depuis longtemps, le peuple gémissait et souffrait. Lorsque vint la fin de ses souffrances par l'avènement d'un nouveau régime, est-il extraordinaire que les représailles n'aient pas été souvent trop fortes?

Si elles ont été trop fortes parfois, si elles ont souvent dépassé la pensée de leurs auteurs, la faute n'en est-elle pas imputable aux exactions et à la tyrannie de ceux qui les avaient provoquées pendant tant de lustres.

Mais, en arrivant au pouvoir, le régime de 1848 s'est imposé la tâche de travailler au bien du peuple. Examinons les siècles passés et l'histoire des temps modernes. Trouvons-nous une période où les magistrats du canton de Fribourg aient travaillé avec autant d'ardeur à la diffusion d'une saine démocratie et à l'amélioration de la législation?

Quel fut le bilan du régime de 1848? N'est-ce pas ce régime qui institua les lois relatives au régime cadastral et hypothécaire, ces lois qui furent un modèle non seulement pour beaucoup de cantons suisses, mais pour bien des pays étrangers encore? Grâce aux législatures de 1848, notre canton se trouvait, sous ce rapport, à la tête de tous ses Confédérés.

La loi sur les routes émane également du régime de 1848, elle n'était pas si mauvaise, puisque les gouvernements qui se sont succédés depuis n'ont rien trouvé à y changer.

Et la loi sur la police de santé, n'a-t-elle pas été créée par le gouvernement de 1848 et n'est-elle pas encore en vigueur?

Nous n'en finirions pas si nous vou-

ur mesures
fournitures
OUR
Dames.

ON & Cie
Vaulruz
de Fribourg

Thomas.
de fer, etc.
de 50 et 100 kg.

s de laiteries.
ion. - Transformations.
stations laitières de
IL, FRIBOURG.

la Ville de Bulle
fabrication des princi-

mars au Président de

ique.

medi 8 avril pro-
salle du tribu-
bles appartenant à
amercé de bois, à

et outillage moderne,
chantiers, 2 maisons
et magnifique jardin et
a en fin plusieurs par-
de gare, en dessous de

Les conditions peu-
ficace. Le plan sera à la
ère.

réposé: Bonjour.

GUIN

hé
e qualité

ôt à Bulle au
yère. Prière de

de lait
soumission.

été de l'interrie de
ERT sur SORENS
rs son lait par voie de
du 1^{er} mai au 31 octo-

ournalier, environ 600

r, jusqu'au 2 avril
res, au Président
s Romanens, qui
s conditions et recevra
s.
s. Sorans,
le 25 mars 1922.
dre: Le Secrétaire.

cherche

me fille

20 ans, dans un petit
personnes.
Publicitas, Bulle,
B.

vendre

MAISON

2 logements de 3 cham-
brés, 2 caves, un grand
jardin et deux jardins.
à Joseph Cas-
du Moléson, Bulle.

lions citer les grandes œuvres accomplies par le régime de 1848.

Nos adversaires se gardent bien d'y faire allusion, eux qui n'ont pu réaliser en plus 70 ans, qu'une faible partie de ce qu'ont fait les radicaux en 9 ans. Peu soucieux de la vérité et de la justice, ils rappellent uniquement les quelques abus d'autorité, qui sont eux-mêmes les conséquences du régime inique des patriciens conservateurs. (A suivre.)

L'ex-empereur Charles.

La mort de l'ex-empereur et roi Charles, décédé à Funchal, après trois mois d'exil, n'a pas eu le don de réveiller de vieilles haines. Si quelques journaux rappellent, sans grands ménagements, les responsabilités de François-Joseph, tous s'accordent à reconnaître que le disparu mérite de la pitié, peut-être même de la sympathie. Voici, pour le surplus, quelques notes complémentaires sur le souverain, le dernier des Habsbourg, qui vient de disparaître.

Né le 17 août 1887, fils de l'archiduc Charles-François, second frère de François-Joseph, Charles fut élevé à Vienne, au collège des Ecossais, où il se fit remarquer dès le plus jeune âge par une mémoire exceptionnelle et une intelligence nette.

En 1911, il épousa la princesse Zita de Bourbon Parme, arrière-petite-fille de Charles X. Semblant peu fait pour le pouvoir, il ne joua qu'un rôle très effacé pendant quelques années, jusqu'au jour où l'attentat de Serajev sur l'héritier de la couronne des Habsbourg le désigna comme le successeur de son oncle François-Joseph. A la mort de celui-ci, le 23 novembre 1916, il fut proclamé empereur d'Autriche et roi de Hongrie, sous les noms de Charles IV et de Charles I^{er}.

On se souvient sans doute du télégramme ampoulé que l'actuel bourgeois de Doorn, autrefois empereur d'Allemagne et roi de mascarade, lui fit parvenir à cette occasion; en voici un fragment: « La volonté insondable de Dieu a voulu rappeler au milieu de la plus grande des guerres mondiales celui qui, jusqu'à son dernier souffle, était resté fidèlement aux côtés de ses alliés et ne lui a pas accordé de voir l'issue de la lutte pour le retour de la paix. Que le Tout Puissant lui donne, après sa longue vie riche en bénédiction, la paix éternelle! Qu'à toi il donne la force nécessaire pour supporter la grande charge qui t'échoit dans ces temps graves... C'est avec une fidèle sympathie et d'intimes prières que je pense à toi! »

A cette phraséologie de colporteur de traites bibliques, Charles répondit: « Votre fidélité à l'Alliance fut dans cette guerre mondiale ferme comme un roc. Ainsi doit-il continuer à en être pour nous. » Et, dans la proclamation qu'il adressait à ses peuples le 24 novembre 1916, Charles déclarait vouloir achever l'œuvre de l'empereur défunt, sans que l'on ait jamais su s'il était question de gagner la guerre ou de ruiner la monarchie austro-hongroise.

Engagé à fond dans une alliance avec l'Allemagne, alliance qui n'était peut-être pas conforme à ses vues personnelles, Charles dut aller jusqu'au bout de la guerre. Il eut sans doute préféré sauver sa couronne, ou tenter de la sauver, en concluant une paix séparée, mais le grand allié était là, qui donnait des ordres. Lorsqu'en 1917, le prince Sixte de Bourbon fut chargé par le roi Charles d'entamer des pourparlers avec M. Clémenceau,

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer au prochain numéro divers articles ainsi que le feuilleton.

une note comminatoire, venant de Berlin, enjoignit au souverain d'Autriche de désavouer une démarche qui avait déjà été faite.

Héritier d'un long et lourd passé, pris entre son désir de rester fidèle à un engagement d'honneur et celui d'être pour ses peuples l'homme qui ramènerait la paix, le roi défunt fut le jouet des événements. La guerre n'avait fait que rendre plus définitif le divorce entre les nationalités diverses qui se heurtaient dans l'Empire austro-hongrois; l'unité factice que François-Joseph avait pu maintenir en opposant les Tchèques aux Magyars, les Slovénes aux Italiens et les Allemands aux Hongrois ne pouvait être sauvegardée, et encore cela n'est-il pas certain, que par une large autonomie que Charles, a-t-on dit, voulait accorder à chacun de ses peuples. Mais le moment était bien mal choisi pour procéder à un remaniement constitutionnel aussi gros de conséquences, qui pouvait être considéré soit par l'Entente, soit par les intéressés, comme une preuve de faiblesse. Et puis, François-Joseph, qui avait régné soixante huit ans, n'était plus là...

Charles n'eut le temps de réaliser aucun de ses projets; il dut se borner à faire une guerre qu'il n'avait pas voulue et qu'il perdit. A fin octobre, la révolution éclatait et, successivement, la Hongrie se déclarait indépendante, l'Autriche se transformait en république, la Bohême, la Moravie et une partie de la Galicie devenaient la république Tchéco-Slovaque, la Carniole, la Croatie et la Bosnie étaient absorbées par la grande Serbie, l'Istrie passait à l'Italie et les Roumains faisaient procéder à de sensibles rectifications de frontières.

Réfugié tout d'abord près de Vienne, le souverain déchu transporta plus tard ses pénates à Prangins, puis à Hertenstein. Nous ne voulons pas revenir sur les incidents aussi regrettables que fréquents qui marquèrent le passage chez nous de l'ex-empereur Charles: les fuites en automobile et en avion, les notes diplomatiques, les polémiques entre journaux et hommes politiques de deux confessions religieuses, la querelle, le mot est peut-être un peu fort, entre le Conseil d'Etat vaudois et les autorités de Nyon et Prangins. Ce sont là des choses sur lesquelles il est peut-être préférable de glisser.

La mort de Charles ne signifie pas la renonciation de la maison de Habsbourg au trône qu'elle considérera toujours comme sien; lorsque la Hongrie élira son roi, si l'amiral Horthy l'y autorise, l'archiduc Otto, fils aîné du roi défunt, se mettra sans doute sur les rangs... Déjà, si l'on en croit les dépêches, on reprocherait à l'Angleterre, dans certains milieux hongrois, d'avoir interné Charles dans une île au climat débilisant; et cela laisse place à des sous-entendus. Seulement, il y a l'Entente et la Petite Entente...

(Tribune de Lausanne.)

NOUVELLES SUISSES

Berne. — Un meurtre au Jura. — Deux citoyens de Courroux (Jura bernois), ont trouvé dans une grange, le 30 mars au soir, une jeune femme nommée Marie Broquet, née en 1901, étendue sans connaissance. Transportée à l'hôpital de Delémont, la malheureuse est morte peu après. Il s'agirait d'un meurtre.

Trois jeunes gens ont été arrêtés et ont fait des aveux.

Neuchâtel. — Jeunes voleurs. — L'autorité tutélaire du district de la Chaux-de-Fonds constituée en tribunal pour mineurs a jugé vendredi

matin le jeune Krebs, né en 1903, accusé d'avoir soustrait des sommes s'élevant à plus de 26,000 fr. et commis des faux en écritures s'élevant au minimum à 1000 fr. Krebs a été condamné à 2 ans de maison de correction sans sursis. Ses complices, les nommés William Brunnen et Egé, tous deux majeurs, sont renvoyés devant la cour d'assises du canton de Neuchâtel. Ils sont prévenus d'avoir incité Krebs à voler.

Zurich. — Chez les empailleurs. — Pendant le mois de mars, la police zurichoise a procédé à un contrôle chez tous les empailleurs domiciliés dans le canton et presque chez tous, on trouva un grand nombre d'oiseaux dont la chasse est interdite et qui furent tués pendant l'hiver pour être empailés. Le nombre des violations de la loi sur la chasse dépasse maintenant de beaucoup les prévisions et il est établi que, souvent, des oiseaux utiles sont tués seulement pour leur plumage.

Valais. — Décès d'une centenaire. — A Vernayaz, est décédée M^{me} Marie-Anne Gross Revaz, qui, le 20 janvier dernier, avait célébré son centenaire. Elle a conservé presque jusque dans ses derniers moments sa santé et sa lucidité d'esprit.

Vaud. — Aux carrières d'Arvel. — Deux nouveaux éboulements se sont produits, lundi matin, aux carrières d'Arvel, près de Villemeuve. A 2 h. 15 s'est éboulé la partie de droite, formée de roches pourries, et à 7 h. 15, la partie gauche, dont la chute était attendue depuis le premier éboulement.

Le bruit a été considérable. Il n'y a pas eu de dégâts.

A L'ETRANGER

FRANCE

Un bambin de six ans assommé par son père.

Près de Caen, à Vieux-Pont-en-Auge, Adolphe Hué a assommé à coups de gourdin son fils Marcel, âgé de six ans.

CANTON DE FRIBOURG

M^e Molo en liberté. — M^e Molo, qui avait été arrêté il y a dix jours, pour ne pas avoir voulu livrer des pièces relatives au procès de M. Hoffmann, a été remis en liberté vendredi par la Chambre d'accusation du Tribunal cantonal. Le plaignant a fourni le cautionnement de 5000 fr. exigé par la loi et les autorités judiciaires ont fait droit à sa requête.

L'horaire de 1922-1923.

L'arrêt des directs à Romont et à Palézieux.

On demandait l'arrêt du train direct 12 à Romont et à Palézieux et l'arrêt du train 17 à Romont (départ de Fribourg à 15 h. 15 et 16 h. 22).

Cette demande était exprimée par le Conseil communal de la ville de Bulle, la Société pour le développement de Fribourg, la Chambre de commerce fribourgeoise, et par plusieurs autres sociétés et un certain nombre de citoyens des contrées intéressées.

La réponse des Chemins de fer fédéraux a été invariablement que la marche de ces trains est excessive-ment serrée, afin d'assurer les correspondances internationales. S'il était donné suite à cette demande, on ne pourrait, dit-on, refuser les mêmes avantages à d'autres localités pour le moins aussi importantes que Romont et Palézieux.

Les Chemins de fer gruyériens.

Les chemins de fer électriques de

la Gruyère ont accordé les changements suivants:

Avancement du train 503 à son départ de Monbovon, qui est fixé à 14 h. 10 au lieu de 14 h. 30.

Introduction d'un train Vaulruz-Bulle les jours de marché et de foire à Bulle, arrivée à Bulle vers 9 h.

Mise en circulation du train 155, du 1^{er} novembre au 30 avril, tous les jours de marché et de foire à Bulle (départ de Monbovon à 7 h. 41, arrivée à Bulle à 8 h. 31).

Caisse hypothécaire.

Le rapport pour l'exercice 1921 de cet établissement financier accuse un bénéfice de fr. 543.484.25, report de fr. 25.007.30 compris.

Le Conseil de surveillance et le Comité de direction en proposent la répartition suivante:

- Fr. 390.000. — dividende de 6 1/2 % sur fr. 6.000.000. —
- » 50.700. — réserve pour impôt.
- » 12.000. — Caisse spéciale de secours.
- » 68.688.20 réserve supplémentaire.
- » 22.796.05 à compte nouveau.

GRUYÈRE

Le prix du lait. — Dans le rayon de la fédération laitière de la zone de la montagne, le prix du lait pour la vente locale a été fixé comme suit à partir du 1^{er} avril:

Fribourg-ville, 35 centimes; Romond, 32 c.; Bulle, 32 c.; La Tour-de-Trême, 32 c.; Broc, 32 c.; autres localités, 31 c.

Sur ce prix, un centime sera versé aux fédérations laitières pour constituer un fonds de crise et payer une partie de la perte subie du fait de la baisse du prix des fromages.

Concert. — Les amateurs de belle musique de notre ville ont goûté avec un plaisir bien visible l'audition donnée dimanche soir par Mlle M. Th. Alber, pianiste, et M. Hegetschweiler, violoniste. Les deux artistes nous ont fait admirer leur grand talent et de musicien et de virtuose dans l'interprétation des œuvres de maîtres qu'ils ont si bien rendues.

Aussi l'auditoire leur est infiniment reconnaissant des deux heures inoubliables vécues qui ont été pour lui de très belles et profondes jouissances.

On nous écrit de Gumefens:

Avec beaucoup de zèle et d'habileté, et surtout de désintéressement, M. Gauderon, contrôleur des routes, a rempli pendant trente six ans les fonctions de syndic de la commune de Gumefens. Malgré les vives instances de ses administrés, il a décliné une réélection.

Cette détermination a provoqué d'unanimes regrets. Que du moins cet honorable fonctionnaire jouisse d'une heureuse retraite et qu'il accepte de la part de ses concitoyens les marques d'une reconnaissance particulièrement méritée.

†
Monsieur et Madame Victor SUDAN et leurs enfants, à Vuadens, et toutes les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
MADAME

Vve Eléonore DÉFOREL née SUDAN

enlevée à leur affection le 4 avril, dans sa 78^{me} année, après une pénible maladie, munie des secours de la religion.

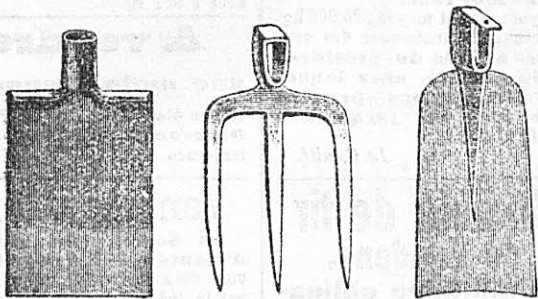
L'ensevelissement aura lieu à Vuadens, jeudi 6 avril, à 9 1/2 heures.
R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Arn
PRIX
Place de l'Union
So
N
N
C
Esc
J.
M
Le m
commu
1. m
2. ve
3. fu
4. au
Le tout
de l'Aig
Riaz, l
Le sou
public de
sition des
V
voyag
Tra
S
Téléphon

Arnold Desbiolles, fers

BULLE



PRIX MODÉRÉS

Téléphone 71.

Place de l'Union

CHAUSSURES E. MARMILLOD-GEX

Place du Cheval-Blanc

A L'OCCASION

de la foire

et des

FÊTES DE PAQUES

Grande vente réclame

à des prix très réduits

Grands garçons	Grandes filles
Souliers de travail à soufflet ferrés	Derby Boxcalf hte tige
Nos 36 39 Fr. 18.—	Nos 36-39 Fr. 24.—
Derby Box bout	Derby Boxcalf couleur
Nos 36-39 Fr. 20.—	Nos 30 35 Fr. 24.—
	36-39 Fr. 28.—

Occasions fin de série très avantageuses

Chaussures fortes pour la campagne dans tous les genres

REÇU GRAND CHOIX

de souliers bas et montants dernières nouveautés pour Dames, Messieurs et Enfants

VOIR NOS VITRINES

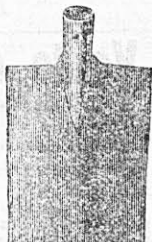
Escompte 5 % — Téléphone N° 10 — Envoi contre remboursement

J. & A. GLASSON

BULLE



Outils aratoires
Grillages galvanisés



PRIX TRÈS RÉDUITS

Mises publiques.

Le mercredi 5 avril, dès 13 heures, la commune de RIAZ vendra en mises publiques :

1. mobilier : tables, tabourets, bancs ;
2. verrerie : verres, carafes, pièces de 1 l., 1/2 l., etc.
3. futaille : 13 fûts ovales et ronds de différentes dimensions et bonbonnes ;
4. autres objets.

Le tout, en bon état, provient de l'ancienne auberge de l'Aigle Noir, où auront lieu les mises.
Riaz, le 27 mars 1922. Par ordre : Le Secrétaire.

Le soussigné a l'avantage de porter à la connaissance du public de la ville et de la campagne qu'il a toujours à disposition des

Voitures pour noces, baptêmes, voyageurs de commerce, excursions, etc.

Déménagements ;

Transports par chars ou auto-camions.

Se recommandent :

Téléphone 72-180. Ad. BOSCHUNG & Cie
Ecuries du Moderne, BULLE

Pour les Fêtes

vous trouverez aux Magasins

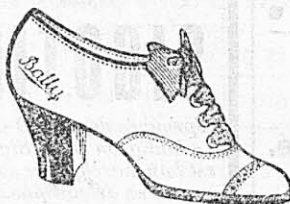
Chaussures Modernes S.A.

Place du Tilleul

BULLE

Téléphone 68

un grand choix de chaussures en tous genres.



Richelieu, Mollières, Souliers à brides et décolletés en chevreau et vernis.

Toujours beau choix de chaussures montantes en noir et couleur pour Dames, Messieurs et Enfants

aux prix les plus avantageux.

VENTE RÉCLAME à des prix réduits :

Bottines derby, cuir ciré et bouts	Bottines derby, boxcalf, bouts
26/29 30 35	26 29 30 35
11.-- 13.--	16.50 18.50

Chaussures fortes pour la campagne en tous genres.

Voir nos vitrines.

Escompte 5 % — Réparations. — Envoi contre remboursement.

Chapellerie Moderne

F. FELDER -- BULLE

Pour PAQUES

Magnifique choix de chapeaux feutre et velours.

Chapeaux feutre pour garçons, depuis . . . Fr. 3.50.

Chapeaux feutre pour hommes, depuis . . . Fr. 4.90.

Blouses en fil et coton.

Chemises.

Parapluies.

Escompte 5 % sur tous les articles.

Voici le Printemps !

Où irez-vous faire vos achats ?

C'est au

Grand Magasin Léopold BRUNSCHWIG

BULLE

où vous trouverez le plus grand assortiment en TISSUS et CONFECTIONS

aux plus bas prix du jour.

Drap p. hommes, dep.	5.90 le m.
Etoffe p. pantalons, dep.	3.50 »
Satin p. armallis, dep.	5.75 »
Robes pure laine, dep.	2.90 »
Toile 180 cm. large, dep.	1.95 »
Toile 80 cm. large, dep.	0.75 »
Oxford p. chemises, dep.	1.20 »
Indienne ou cotonne pour lit, en 150 cm., dep.	2.50 le m.

Grand choix de
COMPLETS pour HOMMES
au plus bas prix.

Blouses pur fil, depuis . . .	14.50
Pantalons p. hommes, dep.	6.90
Chemises couleurs, dep.	3.75

Grand assortiment en
PLUMES et DUVETS

Le soussigné a l'avantage d'informer la population de BROC, ses anciens clients et le public en général, qu'il exploite dès le 1^{er} avril le

Magasin d'épicerie, légumes, beurre, fromage, vin, etc.,

à proximité de la Fabrique (anc. magasin Sudan)
Se recommande

Jacques NICOLET, Broc.

Si vous voulez conserver votre santé

buvez du Café de Malt Kuesp Kathrein.
C'est la boisson la plus saine pour le déjeuner.
Le meilleur succédané du café, son meilleur complément.

VINS blancs et rouges

Vins fins - Grenage - Malaga à très bon marché.
Se recommande.

Juan Moreno, Bulle
(à côté de l'Hôtel de l'Ecu).

- AVIS -

Les agriculteurs opposés à la nouvelle loi d'assurance locale obligatoire du bétail sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu le **jeudi 6 avril, à 1 heure, dans la salle des Sociétés de l'Hôtel de Ville de Bulle.**
Le Comité d'initiative.

TAUPIERS

La Commune de Bulle demande 2 bons taupiers.
Prendre connaissance des conditions au Secrétariat communal (Hôtel de Ville, 1^{er} étage), où les inscriptions sont reçues jusqu'au **lundi 10 avril 1922, à 4 h.** de l'après midi.
Le secrétaire communal.

On trouvera jeudi sur la place du Marché, au banc de

Uve OI. LIARD

pruneaux à 1 fr. le kg.;
belles oranges à 10 ct. pièce
et de beaux choux-fleurs très bon marché.

SOUSSION

La commune de Vaulruz met en soumission le pavage de la place qui se trouve devant le bâtiment de « La vieille Cure », dont une partie sera en bétonnage et le reste en pavé.

Pour prendre connaissance des travaux et conditions, s'adresser à M. BOURQUENOUD Auguste, conseiller.
Les soumissions sont à déposer auprès de M. le Syndic pour le **samedi 8 avril, à 19 h.**
Vaulruz, le 3 avril 1922.
Par ordre: Secrétariat communal.

Vente de lait.

La Société de laiterie de Le Pâquier offre à vendre son lait du prochain semestre, du 1^{er} mai au 31 octobre.
Apport annuel 290.000 kg.; vente mensuelle au détail 6000 litres.
Situation des plus avantageuses, station balnéaire, nombreux étrangers. Facile écoulement des produits.
Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions jusqu'à **samedi 8 avril**, auprès de M. Jules Bastard, président.
Par ordre: Le Secrétaire.

A vendre

pour cause de maladie et départ: une armoire chêne neuve, 2 tables, lavabo et commode, canapé, chaises et potager à bois à 2 trous.
S'adresser Vve FERROUD, Grand'rue, 449, Bulle.

Demandez échantillons de Milaines et Draps de Berne

etc., Toiles et Lingerie de cuisine, etc., à Walther Gyggax, fabric., Bielenbach (Ct. de Berne.)

Blanchissez

vos chambres, cuisines, caves, locaux de fabrique, façades, etc.,

vous-mêmes

avec la couleur à l'eau froide

SIGOTIN

éprouvée depuis 20 ans. Le badigeon à la Sigotin est bon marché, très solide et ne déteint pas.
1 Paquet d'un kilo suffit pour 10 à 15 mètres carrés et coûte: en blanc, Fr. 1.—, en jaune-clair, vert-clair, bleu-clair, gris-clair et rose, Fr. 1,20.
En vente à:

BULLE:
P. Dubas, droguerie;
Aug. Barras, agence agr.
ROMONT:
A. Gauthier, négt.
J. Noyer, pharmacie

Peaux de taupes

(grande augmentation de prix) sont toujours achetées par Paul HEYMANN, Türkheimerstr. 7, Bale. P935Q

Vente de lait.

La Société de laiterie de Gruyères offre à vendre son lait, du 1^{er} mai au 31 octobre 1922.
Apport annuel: 350 000 kg. environ.
Bâtiments en bon état, force électrique, chaudières.
Prendre connaissance des conditions auprès de M. Paul Doumaz, président à qui les offres seront adressées jusqu'au **12 avril prochain.** Le Comité.

ASSOCIÉ

avec apport de **3 à 5.000 francs** est demandé pour entreprise sérieuse et de bon apport.
Faire offres par écrit sous chiffres P. 1385 B. à Publicitas S. A. à Fribourg.

Un demi-siècle de succès

GOUDRON BURNAND

contre **Toux, Catarrhe, Bronchite.**

Exiger l'emballage rouge. En vente dans toutes les pharmacies ou directement chez P. de Chastony, pharmacie, 2 place de la Riponne, Lausanne.

TOBIE BEC, Bulle

Achetez vos parapluies chez le fabricant; ses marchandises ont fait leurs preuves.
Grand choix de cannes.

A vendre

2000 kg. de paille de froment chez Joseph Rhéme, à Lussy près Villaz Saint-Pierre.

Vente de lait.

La Société de laiterie de Morlon offre à vendre par voie de soumission son lait à partir du 1^{er} mai 1922.
Apport annuel moyen 220.000 kg.
Prendre connaissance des conditions auprès du président de la Société, chez lequel les soumissions peuvent être déposées jusqu'au **6 avril 1922.**
Le Comité.

Société de tir de Vuadens.

Tir militaire obligatoire les dimanches **2, 9 et 23 avril**, dès 1 1/2 h.

AVIS

Le public est instamment prié de ne pas circuler sur les sentiers avoisinant les cibles, pendant les exercices.
Le président: J. Verdan.

La Société de laiterie de Cerniat demande un fromager

pour le 1^{er} mai ou éventuellement un laitier.
Apport annuel environ 250.000 kg.
Pour renseignement et offres, s'adresser jusqu'au 10 avril au Président de la Société, Louis OVERNEY, au Peliez, Cerniat.

Endiguement de la Broye

La commission pour l'Endiguement de la Broye aux « PLIANES » entre Semsales et Vaulruz, met en soumission les travaux de creusement et de poseage du canal pour un tronçon de 1000 m. environ de canal ouvert et 800 m. de canalisation en tuyaux.
On peut prendre connaissance des plans et du cahier des charges au bureau du génie agricole, à Fribourg.
Les soumissions cachetées seront remises à M. Gaspard Jollet, La Tour de Tréme, Président de la Commission, jusqu'au **10 avril prochain**, à midi au plus tard.
Vaulruz, le 29 mars 1922.
La Commission.

Vente de lait.

Les sociétés de laiterie d'Albeuve et Neirive mettent en soumission leur lait pour le semestre d'été. Apport 110.000 kg.
Pour voir les conditions et déposer les soumissions, s'adresser à Favre Théophile jusqu'au **7 avril à 3 heures.**
Les soumissions s'ouvriront en présence des intéressés.
Les Comités.

A LOUER

de suite belle chambre meublée bien exposée.
S'adresser 1^{er} étage, maison Pinaton, Bulle.

A vendre

à distraire, quelques chars de foin 1^{re} qualité.
A la même adresse, appartement bien situé à louer au Pâquier.
S'adr. à Publicitas Bulle, sous P 991 B.

Estomacs de veau

bien séchés, chez Jules Brohy, Bellevue FRIBOURG.

Bonne lingère.

est demandée de suite pour travail à domicile. S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 982 B.

A vendre

une moto „Peugeot“ en bon état, force 2 3/4 H. P. chez Oberson Ernest, Broc Fabrique.

Vente de lait.

La Société de laiterie d'Hauteville met en vente par voie de soumission au prix fixé par la fédération son lait du 1^{er} mai au 1^{er} novembre.
Apport journalier 900 kg.
Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions auprès de M. César SUDAN, Président, jusqu'au **12 avril.**
Le Secrétaire.

A louer

une chambre et une cuisine chez Mme Vve Lydie GE-NOUD, rue du Moléson, Bulle.

A vendre

un clapier à 4 compartiments et 3 lapins argentés, chez Louis CHAR-RIERE, route de Riaz, Bulle.

ON DEMANDE

de suite dans petit train de campagne, une jeune et forte fille de confiance pour le ménage et les enfants.
Offres à M. D. D 1275, poste restante, St Martin (Fribourg).

SOUSSION

La Commission des drainages de la commune de Marsens met en soumission la fourniture d'une douzaine de couvercles pour regard en tôle d'acier.
Prendre connaissance du modèle et du cahier des charges auprès de M. A SAVARY, chef draineur, à MARSENS, et déposer les soumissions, d'ici au 10 avril, auprès de M. O. CORBOZ, président.

REPASSEUSE

On cherche une apprentie de présence de la campagne. S'adresser à Mme Gremoud, Rue de la Condémine, Bulle.

Vente de lait.

La Société de laiterie des Monts de Riaz met en vente au prix fixé par la Fédération son lait du 1^{er} mai au 1^{er} novembre.
Apport semestriel: 70.000 kg.; bonne installation, force motrice.
Prendre connaissance des conditions et déposer les garanties auprès de M. Gaspary Jules, président, à Marsens, jusqu'au **10 avril, à 18 h.**
Pas d'indemnité de route.
Le Secrétaire.

VILLE DE BULLE

Employés communaux.
Ensuite de l'expiration légale des fonctions des titulaires, les postes suivants sont mis au concours:
Secrétaire de Ville.
Cassier de Ville.
Cassier de l'impôr.
Ta. hnicien.
2 aides de bureau.
Sergent de Ville.
Piqueur de Ville.
Appareilleur.
Forestier communal.
Concierge des abattoirs.
Concierge des écoles.
Concierge du cimetière.
3 gardes de nuit.
2 fossoyeurs.
Monteur des horloges.
Les inscriptions sont reçues au Secrétariat communal (1^{er} étage de l'Hôtel de Ville), jusqu'au **samedi 8 avril, à midi.**
Ville de Bulle.